COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 9 décembre 2024

82 élus présents (104 en exercice, 15 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION AU SEIN DES ORGANISMES ET ASSOCIATIONS DIVERS : MODIFICATION (06/5.3.4/2614C)

La Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération est représentée au sein d'associations et dans de nombreux organismes ainsi que le prévoient leurs statuts.

1- Désignation des élus communautaires au sein de la société d'économie mixte SOLÉA

A ce titre, m2A est actionnaire de la société d'économie mixte SOLÉA et conformément aux dispositions des articles L. 1524-5 et R. 1524-4 du code général des collectivités territoriales, l'agglomération doit désigner en son sein un ou des représentants. Ces représentants peuvent être relevés de leurs fonctions à tout moment et sans motif. L'assemblée délibérante est alors tenue de pourvoir simultanément à leur remplacement.

Ainsi, il est proposé de désigner au sein de la société d'économie mixte SOLÉA :
- pour l'assemblée générale : M. Yves GOEPFERT en remplacement de M. Pierre LOGEL,
- pour le conseil d'administration : M. Yves GOEPFERT en remplacement de M. Pierre LOGEL en tant que titulaire et M. Pierre LOGEL en remplacement de M. Antoine VIOLA en tant que suppléant.

DIRECTION	ORGANISME/ ASSOCIATION	ÉLU DÉSIGNÉ	
Transports et mobilités	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE (SEM) SOLÉA	1	~~Pierre LOGEL~~ **Yves GOEPFERT**
Transports et mobilités	CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE (SEM) SOLÉA	1 titulaire 1 suppléant	**Yves GOEPFERT** ~~Pierre LOGEL~~ **Pierre LOGEL** ~~Antoine VIOLA~~

2- Désignation des élus communautaires au sein de l'Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale sud Alsace (AFUT)

Aux termes de l'article 14.2 des Statuts de l'AFUT, les membres du conseil d'administration sont désignés pour une durée de six ans. Ils cessent de représenter le membre concerné, notamment, « *si l'organe qui les a désignés en décide ainsi* ».

En conséquence, il est proposé de remplacer M. Jean-Philippe BOUILLÉ par Mme Marie HOTTINGER en qualité de titulaire pour représenter Mulhouse Alsace Agglomération au Conseil d'administration et à l'assemblée générale de l'Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale sud Alsace.

DIRECTION	ORGANISME/ ASSOCIATION	ÉLU DÉSIGNÉ	
Urbanisme, aménagement et habitat	AGENCE DE FABRIQUE URBAINE ET TERRITORIALE SUD ALSACE (AFUT) (EX-AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION MULHOUSIENNE)	4 titulaires au Conseil d'administration	Rémy NEUMANN Francis HILLMEYER Fabienne ZELLER ~~Jean-Philippe BOUILLÉ~~ **Marie HOTTINGER**
		6 titulaires à l'assemblée générale	Rémy NEUMANN Francis HILLMEYER Fabienne ZELLER ~~Jean-Philippe BOUILLÉ~~ **Marie HOTTINGER** Rachel BAECHTEL Michel LAUGEL
		6 suppléants à l'assemblée générale	Francine AGUDO-PEREZ Philippe WOLFF Danièle GOLDSTEIN Carole TALLEUX Joseph WEISBECK Catherine RAPP

Après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération désigne :

- M. Yves GOEPFERT délégué permanent pour représenter Mulhouse Alsace Agglomération à l'assemblée générale de la société d'économie mixte (SEM) SOLÉA pour la durée du mandat en cours ;
- M. Yves GOEPFERT titulaire et M. Pierre LOGEL suppléant pour représenter Mulhouse Alsace Agglomération au sein du conseil d'administration de la SEM SOLÉA, pour la durée du mandat en cours ;
- Mme Marie HOTTINGER titulaire pour représenter Mulhouse Alsace Agglomération au Conseil d'administration et à l'assemblée générale de l'Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale sud Alsace.

Ne prennent pas part au vote (3) : Yves GOEPFERT, Marie HOTTINGER et Pierre LOGEL.
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance	Le Président
	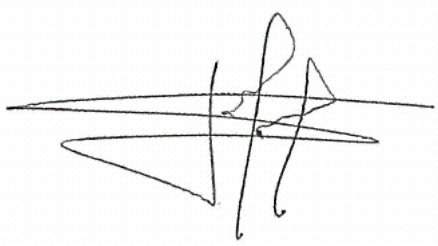
Jean-Luc SCHILDKNECHT	Fabian JORDAN